

# **CHARTÉ GRAPHIQUE DU RÉSEAU HAIES**

<b>LE LOGOTYPE</b>	Pictogramme.....	4
	Choix typographique.....	5
	Logotype national.....	6
	Logotypes régionaux.....	7
	Zone de protection.....	8
	Taille minimale d'exploitation des logotypes horizontaux.....	9
	Couleurs.....	10
	Monochromie.....	11
	Variations sur fonds colorés.....	12
	Déclinaison au format vertical.....	13
	Taille minimale d'exploitation des logotypes verticaux.....	14
	Logotypes pour les administrateurs et adhérents.....	15
	Cohabitation avec des logos d'organismes partenaires.....	16
	Baselines.....	17
	Interdits d'utilisation.....	19

## L'IDENTITÉ VISUELLE

### Principes fondamentaux

Typographie de titrage.....	22
Typographie de texte courant.....	23
Combinaison des typographies.....	24
Particularité typographique.....	25
Gamme de couleurs.....	26
Formes utiles issues du pictogramme.....	27

### Déclinaisons sur supports numériques

Post réseaux sociaux.....	30
Bannière web.....	32
Support de présentation.....	33
Signature e-mail.....	34
E-mailing.....	35
Habillage vidéo.....	36

### Déclinaisons sur supports imprimés

Mise en page de rapport/brochure.....	38
Cartes de visite.....	40
Tête de lettre.....	41
Communiqué de presse.....	42

Cette charte graphique présente le logotype et l'identité visuelle du Réseau Haies, nouveau nom du Réseau Afac, adopté en juin 2023. Ce changement de nom et la refonte intégrale du logotype et de l'identité visuelle ont pour objectifs de rendre plus identifiables les différentes composantes nationale et régionales du Réseau Haies, de traduire

l'amplitude de son développement et d'incarner la reconnaissance d'utilité publique du Réseau Haies France.

Ce guide vise à garantir une utilisation optimale et harmonieuse du logotype en dictant l'ensemble des règles et des usages à respecter pour garantir la cohérence de l'identité visuelle

du Réseau Haies sur l'ensemble des différents supports de communication.

Le nom "Réseau Haies France" associé au logo fait l'objet d'un dépôt de marque auprès de l'INPI.

# LE LOGOTYPE



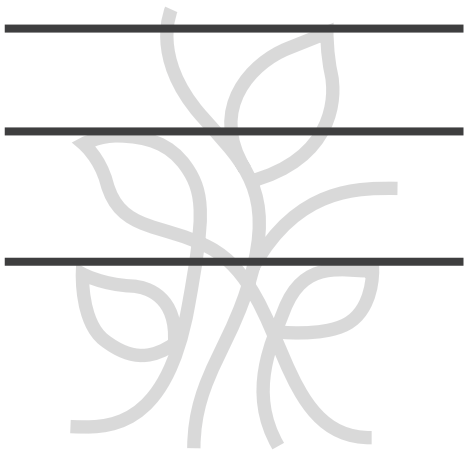
Jeune plant



Arbre avec le tronc



Maillage de haies



Haie 3 strates



Feuilles de ronce =  
berceau de la haie



Ce pictogramme, symbole fort et marqueur de l'identité ne se contente pas seulement d'évoquer un arbre. Il intègre plusieurs échelles de représentation : le jeune plant, la forme de l'arbre avec le tronc ainsi que le maillage de haies en vue aérienne.

Il évoque également les trois étages de la haie permettant une grande fonctionnalité : l'ourlet enherbé, la strate arbustive et les arbres de haut jet. La forme des feuilles représente des feuilles de ronce, berceau de la haie. Enfin, le pictogramme vient s'intégrer

sur un fond noir ou coloré permettant un fort impact visuel général du logotype et suggère la croissance du végétal, le mouvement de l'arbre qui grandit, à l'image d'une haie qui se déploie et s'épanouit.

## Épilogue Italic

*aabcdefghijklmnopqrsttuvwxyz*  
*ABCDEFGHIJKLMNORRRSTUVWXYZ*  
*ABCDEFGHIJKLMNORRRSTUVWXYZ*  
*00123456789.,;:•=!?@"“„”#%&()\*\*[°©*  
*¼½¾«/»^\_`~œ§≤≠<=>€←↑→↓↔↕↖↗↘↙*

## Épilogue SemiBold

**aabcdefghijklmnopqrsttuvwxyz**  
**ABCDEFGHIJKLMNORRRSTUVWXYZ**  
**ABCDEFGHIJKLMNORRRSTUVWXYZ**  
**00123456789.,;:•=!?@"“„”#%&()\*\*[°©**  
**¼½¾«/»^\_`~œ§≤≠<=>€←↑→↓↔↕↖↗↘↙**

La police de caractères choisie pour ce logotype se nomme *Épilogue*. Elle est dessinée par Tyler Finck et éditée par la fonderie *Etcetera Type Company*. Le choix s'est porté sur cette police car elle confère au logotype un caractère bien lisible, sobre et institutionnel. Ses nombreuses variations (italiques, grasse, glyphes,..) permettent une aisance de déclinaison du logo avec les régions.

La grasse Semi-Bold est utilisée pour le nom « Réseau Haies », commun à toutes les structures dans lesquelles il est inscrit en lettres capitales. La version regular italique, et le choix de la bas de casse (ou minuscule) soulignent de manière subtile et dynamique les différentes déclinaisons pour les échelles, nationale et régionales. Elle peut être librement téléchargée et utilisée par toute personne, à titre privé

ou professionnel grâce à la licence Open Font License (OFL).

Pour plus d'informations sur la police de caractère :

[www.etceteratype.co/epilogue](http://www.etceteratype.co/epilogue)

Pour plus d'informations sur la licence OFL :

[www.fontforge.org/docs/appendices/ofl/OFL-Unofficial-fr.html](http://www.fontforge.org/docs/appendices/ofl/OFL-Unofficial-fr.html)



Pour sa version principale, le logotype national est composé du pictogramme de couleur verte ainsi que de la typographie en noir 90 % (ou gris foncé).

La typographie est agencée sur trois lignes permettant de souligner les trois strates de la haie et de permettre une géométrie stable au logo.



Le logo national se décline pour l'intégralité des régions, ainsi que pour la Corse. En fonction de leur longueur, certains noms de régions nécessitent un

agencement sur deux lignes permettant de garder une lisibilité optimale et une unité globale.



Pudae volorro blant aborum sam velibusae. Et, con eum quundit incti dolupiet arit alit occae vendi dendam nonsedi is a dem haribus aestrun turerfe repelle nihitio cus molorum ulpa es natur. Nem qui acculpa volenimin estotatur sint estrum si in et inum latia sim dus derna tatet peles se maxim quate sequo ipsa ped quunto magnihit atquis dessi musam, temporumet, sunducium ventis plautassum sundandi temo bla derum alicipsam alignimossuem et urepudit, officium, occuptu rehent delitition explati oratempor as siti aut



prae atior adit aut el int rempor archiluptat most vollo que ped ma nusam il incimpor alitatie vent explitatusa dolor renis nim quis abore non nobit exeratur, eatecus quam reiorep tatus, volorerum esti doles dolore se saepudis earum ex eostiatem ea quam ad que rent alicitium quas verum ne sae. Simus untis aut fugia que dit molore, sim autate inus nos ma gna, atur sit labo ris ciiscip itibus, nonsece fugiaquis minvel esvelia facia vo luptasiti cor apienis miliquat. Cea tum eum vole et faceratur aut aut in cuptatur magnis.

Pudae volorro blant aborum sam velibusae. Et, con eum quundit incti do lupiet arit alit occae vendi dendam nonsedi is a dem haribus aestrun tu rferfe repelle nihitio cus molorum ulpa es natur. Nem qui acculpa volenimin estotatur, sint estrum si in et inum latia sim dus derna tatet peles se maxim quate sequo ipsa ped quunto magnihit atquis dessi musam, temporumet, sunducium ventis plautassum sundandi temo bla derum alicipsam align imossum et urepudit, officium, occuptu rehent delitition explati oratempor as siti aut prae atior adit aut el int rempor archiluptat most vollo que ped



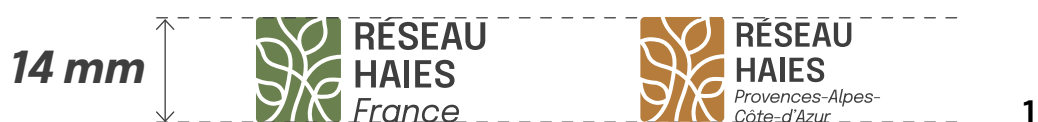
ma nusam il incimpor alitatie vent explitatusa dolor renis nim quis abore non nobit exeratur, eatecus quam reiorep tatus, volorerum esti doles dolore se saepudis earum ex eostiatem ea quam ad que rent alicitium quas verum ne sae. Simus untis aut fugia que dit molore, sim autate inus nos magna, atur sit labo ris ciiscip itibus, nonsece fugiaquis minvel esvelia facia vo luptasiti cor apienis mili quat. Cea tum eum vole et faceratur aut aut in cuptatur magnis et auda nestotas commimil ent il ma ve. Andi squidebit maximin imporate quatiis ex et molorem poremporro doluptur adis mod.

Afin de permettre une lisibilité et une stabilité optimale du logo, une zone de protection doit être respectée. Cette zone est définie à partir de la largeur x correspondant à l'espace séparant le

pictogramme de la typographie. Cette zone doit rester neutre, c'est-à-dire qu'aucun autre élément ne doit venir perturber le logo : ni élément graphique, ni forme particulière, ni texte, ni logo,...

Cette règle est valable pour l'intégralité des logos du réseau déclinés en région.





1 Afin de garantir une bonne lisibilité, il est conseillé de ne pas reproduire le logo en dessous de 14 mm de hauteur.  
 2 Il est formellement interdit de

réduire le logo à une taille inférieure à 12 mm de hauteur. En dessous de cette taille, le plus long nom de région "Provences-Alpes-Côte d'Azur" n'est

pas lisible. Cette règle est valable pour l'intégralité des logos du réseau déclinés en région.



R : 114  
V : 131  
B : 73

C : 58 %  
M : 32 %  
J : 79 %  
N : 17 %

#728349  
PANTONE 7496 U



R : 189  
V : 127  
B : 52

C : 22 %  
M : 51 %  
J : 86 %  
N : 11 %

#bd7f34  
PANTONE 131 U



R : 60  
V : 60  
B : 60

C : 0 %  
M : 0 %  
J : 0 %  
N : 90 %

#3c3c3c  
Noir 90 %

Les trois couleurs qui constituent les logotypes sont :

- le vert pour le pictogramme de la structure tête de réseau nationale, évoquant le feuillage des arbres et des arbustes.

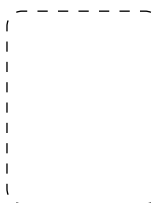
- le orange pour les pictogrammes de toutes les structures régionales, faisant référence aux actions locales et de terrain menées par ces structures à l'échelle régionale et locale.

- le gris foncé, correspondant à un noir 90% est appliqué aux noms des structures.

Les logotypes doivent prioritairement être utilisés dans leur version couleur.



R : 60    C : 0%  
 V : 60    M : 0%    #3c3c3c  
 B : 60    J : 0%    Noir 90%  
           N : 90%



R : 255    C : 0%  
 V : 255    M : 0%    #ffffff  
 B : 255    J : 0%    Blanc  
           N : 0%

Lorsque l'utilisation des logotypes n'est pas possible en version couleur (dans le cas d'impression de documents en niveaux de gris par exemple), ils se déclinent en deux versions monochromes.

- La version noir 90%, correspondant à un gris foncé, permet de réduire la quantité d'encre utilisée à l'impression et de garantir la lisibilité sur fond coloré clair (uni ou photo).

- Dans le cas de superposition du logo sur fond coloré foncé (uni ou photo), le logotype est également déclinable en blanc.



1



4



2



5



3



6

1 Sur fond blanc, le logo doit être utilisé dans sa version couleur.

2 Sur un fond de couleur unie et foncée, le logotype doit être utilisé en version monochrome blanche afin de garantir une lisibilité et un contraste optimal.

3 De la même manière, il doit être utilisé en version monochrome noir (noir 90%) sur un fond uni de couleur claire.

4 Sur un fond photographique, il est conseillé d'utiliser la version du logotype permettant la meilleure lisibilité. Le logo

monochrome noir 90% doit être choisi pour les fonds photos clairs.

5 De la même manière, le logotype monochrome blanc doit être utilisé pour les fonds photos foncés.

6 Lorsque les versions monochromes ne sont pas exploitables, il est préférable d'utiliser le logo en couleur sur son cartouche blanc.

Ces consignes sont valables pour l'intégralité des logos du réseau déclinés en région.



**RÉSEAU  
HAIES**  
*France*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Grand-Est*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Pays de  
la Loire*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Bretagne*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Normandie*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Auvergne-  
Rhône-Alpes*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Hauts-  
de-France*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Provences-  
Alpes-  
Côte-d'Azur*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Centre-  
Val de Loire*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Nouvelle-  
Aquitaine*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Bourgogne-  
Franche-Comté*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Île-de-France*



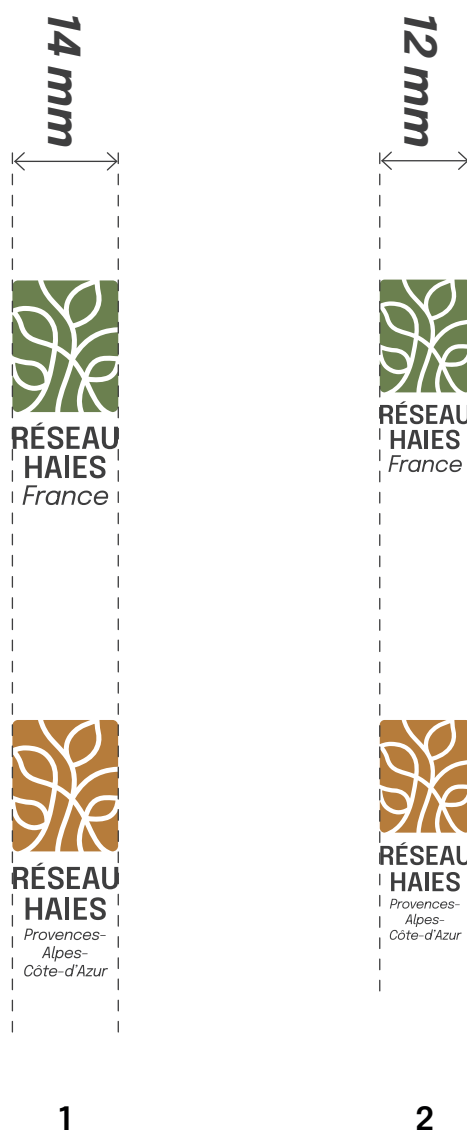
**RÉSEAU  
HAIES**  
*Corse*



**RÉSEAU  
HAIES**  
*Occitanie*

Les logotypes sont déclinables en version verticale. Ces logos sont utilisables en second recours, dans

les cas où la version horizontale n'est pas adaptée aux supports de communication.



1 De même que pour la version du logo horizontale, il est conseillé de ne pas reproduire le logo vertical en dessous de 14 mm de hauteur.

2 Il est formellement interdit de réduire reproduire le logo à une taille inférieure à 12 mm de hauteur. En dessous de cette taille, le plus long

nom de région "Provences-Alpes-Côte d'Azur" n'est pas lisible. Cette règle est valable pour l'intégralité des logos du réseau déclinés en région.



1



2

Pour les structures souhaitant communiquer sur leur appartenance ou fonction au sein du Réseau, le logotype se décline en deux versions.

1 La version "structure membre du Réseau Haies France" est utilisable par

les structures adhérentes pour l'année en vigueur.

2 La version "administrateur" ou "administratrice" du Réseau Haies France" est utilisable par les structures élues au conseil d'administration

durant leur mandat. Ces déclinaisons sont disponibles uniquement en version couleur et répondent aux mêmes contraintes d'utilisation que le logo national (cf. p. 8,9 et 12).



Lorsque le logotype est intégré à un bandeau de logos d'organismes partenaires ou associés, le logo horizontal est à privilégier. Cette règle est valable pour l'intégralité des logos du réseau déclinés en région.





Une autre déclinaison du logotype propose d'associer la baseline. « Agissons pour l'arbre » permet d'identifier clairement que nous attachons la même importance à toutes les formes d'arbres dans les systèmes agricoles et ruraux (bocage,

pré-verger, arbre isolé, bosquet, parcours sylvopastoraux, alignements intraparcellaires, etc). La baseline est une phrase d'accroche, à la manière d'un slogan ou d'une signature pour une structure.

La baseline s'intègre sous le logotype, séparée de celui-ci par un filet de couleur identique au pictogramme. Le texte de cette baseline est composé en police *Épilogue italic* et de couleur noir 90 %.



Afin de leur permettre d'affirmer leur unicité et leurs spécificités, chaque structure régionale se voit confier la responsabilité de choisir une baseline unique pour sa structure.

BASELINES À PROPOSER



1



5



9



2



6



10



3



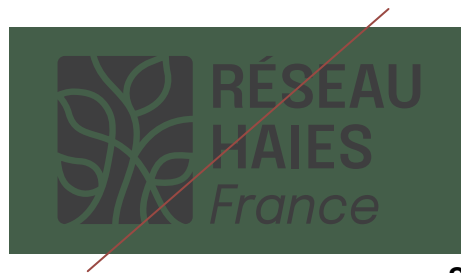
7



11



4



8



12

Afin de ne pas nuire à la reconnaissance et la lisibilité des logotypes, il est impératif de respecter leur intégrité.

1 - Ne pas déformer, étirer ou aplatir les logos. Ils doivent toujours être agrandis ou rétrécis de manière homothétique.

2 - Ne pas changer la composition pictogramme/typographie.

3 - Ne pas modifier la taille des éléments.

4 - Ne pas changer l'orientation du logo. Le sens d'orientation doit être identique à celui de la lecture du document.

5 - Ne pas changer les couleurs.

6 - Ne pas changer la police de caractères.

7 & 8 - Ne pas nuire à la lisibilité des logos sur un fond de couleur.

9 - Ne pas ajouter d'éléments graphiques ou de toute autre nature que ce soit.

10 - Ne pas appliquer d'effet.

11 - Ne pas supprimer un ou plusieurs éléments présents dans les logotypes.

12 - Ne pas diminuer l'opacité des logotypes.

Ces consignes sont valables pour l'intégralité des logos du réseau (national et régionaux).

# L'IDENTITÉ VISUELLE

# PRINCIPES FONDAMENTAUX

### Épilogue Regular

aabcdefghijklmnopqrsttuv  
wxyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
RSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
PQRRSTUVWXYZ00123456789  
.,;:~!/?@""",,"#%&()\*[\*°©¼½¾¼«/»  
^\_`~œ§≤≠<=>€←↑→↓↔↕↗↘↙

### Épilogue Italic

*aabcdefghijklmnopqrsttuv  
wxyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
RSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
PQRRSTUVWXYZ00123456789  
.,;:~!/?@""",,"#%&()\*[\*°©¼½¾¼«/»  
^\_`~œ§≤≠<=>€←↑→↓↔↕↗↘↙*

### Épilogue Semibold

**aabcdefghijklmnopqrsttuv  
wxyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
RSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
PQRRSTUVWXYZ00123456789  
.,;:~!/?@""",,"#%&()\*[\*°©¼½¾¼«/»  
^\_`~œ§≤≠<=>€←↑→↓↔↕↗↘↙**

### Épilogue Semibold Italic

***aabcdefghijklmnopqrsttuv  
wxyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
RSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
PQRRSTUVWXYZ00123456789  
.,;:~!/?@""",,"#%&()\*[\*°©¼½¾¼«/»  
^\_`~œ§≤≠<=>€←↑→↓↔↕↗↘↙***

### Épilogue Bold

**aabcdefghijklmnopqrsttuv  
wxyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
RSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
PQRRSTUVWXYZ00123456789  
.,;:~!/?@""",,"#%&()\*[\*°©¼½¾¼«/»  
^\_`~œ§≤≠<=>€←↑→↓↔↕↗↘↙**

### Épilogue Bold Italic

***aabcdefghijklmnopqrsttuv  
wxyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
RSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
PQRRSTUVWXYZ00123456789  
.,;:~!/?@""",,"#%&()\*[\*°©¼½¾¼«/»  
^\_`~œ§≤≠<=>€←↑→↓↔↕↗↘↙***

La police de caractère Épilogue, utilisée pour le logotype est destinée à être utilisée pour la mise en forme des titres, sous-titres ainsi que pour des mises en exergue d'informations importantes.

## Cambria

abcdefghijklmnopqrstuvw  
 xyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
 STUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
 PQRSTUVWXYZ0123456789  
 .,:;•=!?@""",,"#%&()\*[°©¼½¾  
 «/»^\_`~¤§≤≠<=>€←↑→↓↔↕

*Cambria italic*

*abcdefghijklmnopqrstuvw  
 xyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
 STUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
 PQRSTUVWXYZ0123456789  
 .,:;•=!?@""",,"#%&()\*[°©¼½¾  
 «/»^\_`~¤§≤≠<=>€←↑→↓↔↕*

## Cambria bold

**abcdefghijklmnopqrstuvw  
 xyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
 STUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
 PQRSTUVWXYZ0123456789  
 .,:;•=!?@""",,"#%&()\*[°©¼½¾  
 «/»^\_`~¤§≤≠<=>€←↑→↓↔↕**

***Cambria bold italic***

***abcdefghijklmnopqrstuvw  
 xyzABCDEFGHIJKLMNOPQR  
 STUVWXYZABCDEFGHIJKLMNO  
 PQRSTUVWXYZ0123456789  
 .,:;•=!?@""",,"#%&()\*[°©¼½¾  
 «/»^\_`~¤§≤≠<=>€←↑→↓↔↕***

La police de caractère Cambria destinée au texte courant. Elle appartient à la famille de caractère à empattement et permet un confort de lecture des grandes quantités de textes. Elle spécifiquement conçue pour la

lecture à l'écran et pour garder la bonne intégrité des caractères de petite taille lors de l'impression. Elle est disponible par défaut avec les logiciels Microsoft et est également disponible sur les logiciels en ligne de

Google (Google doc, Google slide, etc.). La famille de caractère Cambria se décline en quatre fontes : régulier, italique, gras et italique-gras et facilite ainsi la distinction et la hiérarchie des différents contenus textuels.

# Titre principale de la grande partie

## Titre de la sous-partie

Le texte courant est composé en police de caractère Cambria dans sa version Regular. Sandem aceaquid quo estempe ium harissi autatisque eum quaessum faccum volestius exeriandicit et paruntiat.

Erchita quia inciunt, te simus, occumquatem. Borepro cum est audi uteneturis qui dem essust ut delibuscias volupta apidus essedit ipsae autemperspel illibus dolest a quatectur? Res experi duntiar, asitem accum veliti omnit hariae pla vellesum eossuntiae porio culparibus autestiore doleucus volupta tquunt endus, tore, odis duntem audigene atis et aute dolupta temqui similibus utaerro quis alibus arisitias a vento temporp oreperupta quam hil molenis milit, conem serem et facit quodit que volor a dis adicatu repudandi quo dolorer chicias.

*« Les citations intégrées dans un bloc de texte courant sont composées en police de caractères Cambria, dans sa version Italique. Aque et perum quisciasi ut voluptia que aut ute voles inum isquid mi. Sandem aceaquid quo estempe ium harissi autatisque eum quaessum faccum volestius exeriandicit et paruntiat »*

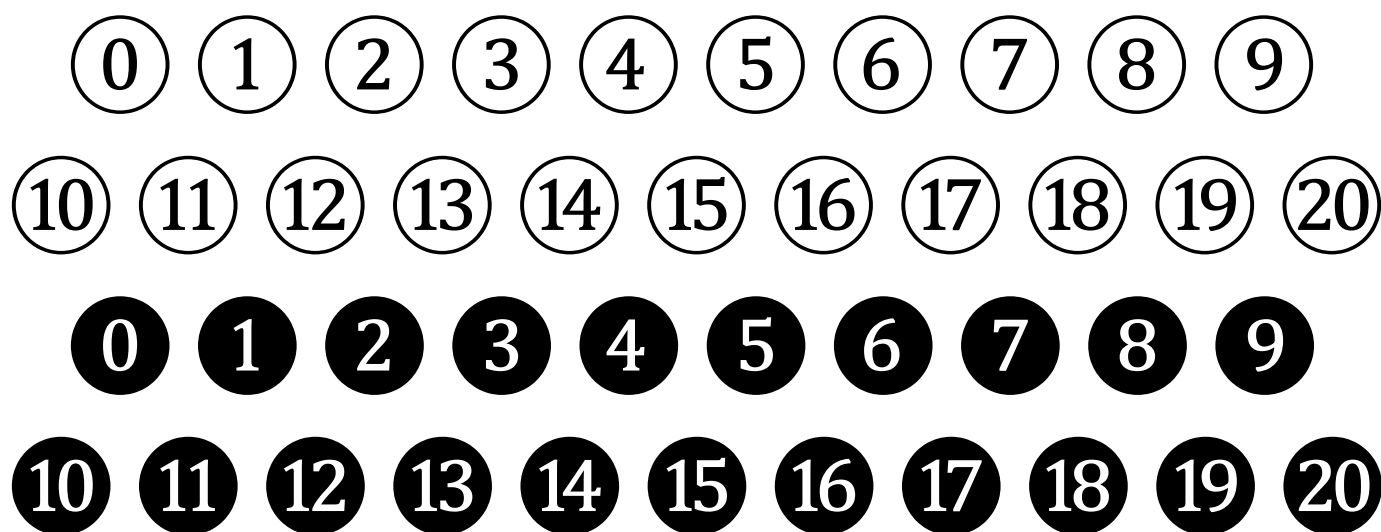
**Mared Agnata**

**Le nom de la personne citée ainsi que le nom de sa structure d'appartenance et les informations complémentaires sont composés en Cambria Bold.**

Et re volorem que di vellendempos eumqui tecumque volupta cus dolum es id utem ne officiatem aut adignatur ad que conem numquid erumquid et es con ratem. Lor andest et harum eiunt harum re plit eatqui quideruntio to tem vollabo. tam quodici psuntiuist, que pore que venistius, quo int acearch ilibusam int apiet plabo. Gendipid quo eicaboris aut remporum fugit es etur magnimp eliquassed. Quossi conem faci andam velicit et re sae excepted et est, ad ulles dolores moluptas ea quam elendemos et et inctore rferitia num et officim agnata ipsuntoris isquia ipsum quas volorem num hit et postia illab illut faceriatem vellaborerum aut aut evelenis aut aut lam nes simenisque lant que officae plant.

**Les extraits de texte en exergue sont composés dans la police de caractères Épilogue, dans sa version semi-bold.**





Les chiffres encadrés, en plein et en contours sont des caractères numériques disponibles avec la police de caractères Cambria et se comportent de la même manière que tous les caractères alphanumériques de la police. Ils sont

utilisés pour des listes numérotées, des chiffres énumérant différentes parties d'un document imprimé ou dans des présentations. Ils sont disponibles seulement jusqu'au nombre 20.

Ces caractères sont trouvable dans les caractères spéciaux de la police ou en faisant un copier/coller, depuis la page suivante : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Table\\_des\\_caract%C3%A8res\\_Unicode/U2460](https://fr.wikipedia.org/wiki/Table_des_caract%C3%A8res_Unicode/U2460)

Couleurs principales



R : 114 C : 58% #728349  
 V : 131 M : 32%  
 B : 73 J : 79% PANTONE 7496 U  
 N : 17%



R : 189 C : 22% #bd7f34  
 V : 127 M : 51%  
 B : 52 J : 86% PANTONE 131 U  
 N : 11%



R : 60 C : 0% #3c3c3c  
 V : 60 M : 0%  
 B : 60 J : 0% Noir 90%  
 N : 90%

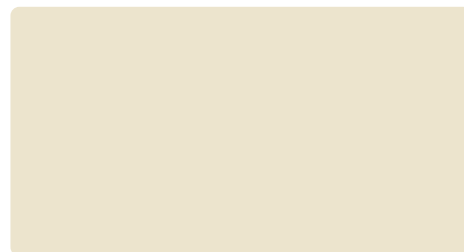
Couleurs secondaires



R : 75 C : 69% #4b624a  
 V : 98 M : 41%  
 B : 74 J : 69% PANTONE 2411 U  
 N : 35%



R : 195 C : 24% #c3a844  
 V : 168 M : 27%  
 B : 68 J : 81% PANTONE 4020 U  
 N : 8%



R : 242 C : 4% #f2ead7  
 V : 234 M : 6%  
 B : 215 J : 17%  
 N : 3%

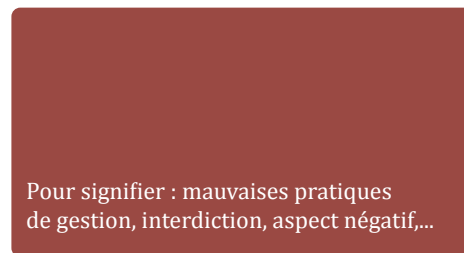
Couleurs complémentaires



R : 152 C : 47% #98ca89  
 V : 202 M : 0%  
 B : 317 J : 58% PANTONE 358 U  
 N : 0%



R : 147 C : 47% #93becf  
 V : 190 M : 14%  
 B : 207 J : 16% PANTONE 551 U  
 N : 0%

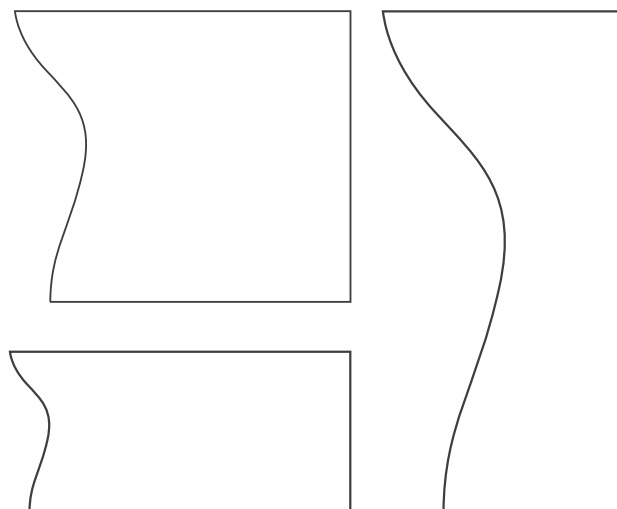
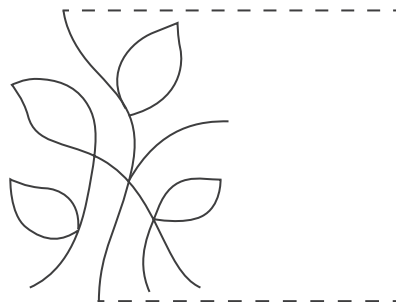
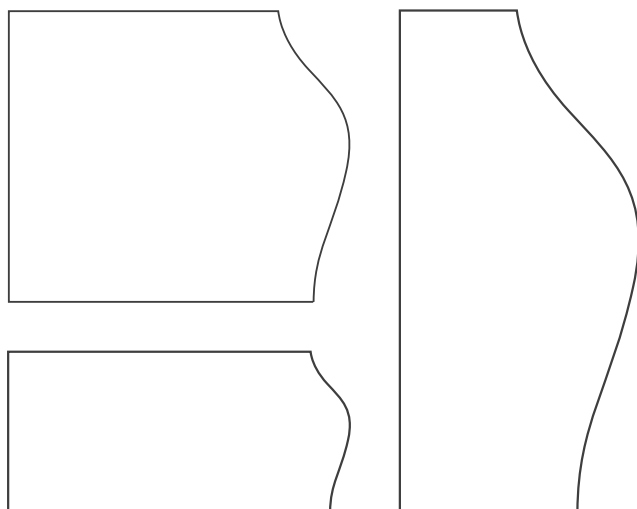
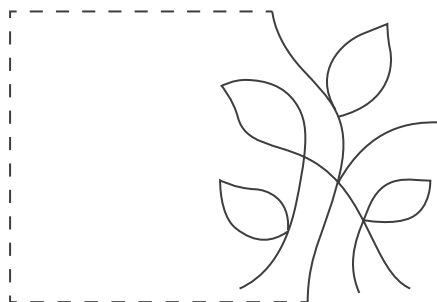


R : 160 C : 27% #a0473e  
 V : 71 M : 77%  
 B : 62 J : 69% PANTONE 2350 U  
 N : 22%

La palette est composée de 9 couleurs choisies pour leur juste milieu entre naturalité et dynamisme. Les trois couleurs principales, à utiliser en priorité sont identiques aux couleurs utilisées pour le logo et ses déclinaisons.

L'utilisation du vert est conseillé pour être utilisé sur du contenu relatif à l'échelle nationale et respectivement, le orange pour le régional mais cette règle n'est pas exclusive. 6 couleurs secondaires permettent d'apporter relief

et contraste à l'identité. Attention, la couleur rouge est réservée pour signifier des mauvaises pratiques de gestion, l'interdiction ou tout autre aspect négatif.



La forme du tracé central du pictogramme est utilisée pour former un masque de fond en couleur pour accueillir du texte. Son utilisation est

réservée aux supports digitaux tels que les masques de support de présentation ou pour l'image d'introduction des communiqués e-mail.



Des cartouches colorés peuvent être utilisés pour mettre en valeur du texte ou des éléments graphiques, dans ce cas, ils doivent avoir des angles légèrement arrondis, à l'image du fond de couleur

du pictogramme du logotype. Cette consigne vaut également pour le contour des photos. À défaut de pouvoir avoir des angles légèrement arrondis, il est préférable de ne pas arrondir les

angles des formes du tout et d'utiliser les formes par défaut, avec des angles pointus.

# DÉCLINAISONS SUR SUPPORTS NUMÉRIQUES

Réseau Haies France  
3 041 abonnés  
2 mois

Face à la crise de l'eau, nous devons valoriser, protéger et reconstituer nos haies.

**DÉCOUVREZ  
LES ⑥ ACTIONS  
DE LA HAIE  
POUR LA RESSOURCE  
EN EAU**



70 1 commentaire · 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Réseau Haies France  
3 041 abonnés  
2 mois

**① L'effet barrière**  
Avec un pied suffisamment dense et/ou une installation sur un talus en bon état, une haie composée d'arbres et d'arbustes développés peut stopper l'écoulement de l'eau en surface et la stocker à son pied.



70 1 commentaire · 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Réseau Haies France  
3 041 abonnés  
2 mois

**② L'effet peigne**  
Grâce à un réseau de racines profondes, l'eau de surface peut s'infiltrer dans les sols et finalement remplir les nappes phréatiques.



70 1 commentaire · 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Réseau Haies France  
3 041 abonnés  
2 mois

**③ Allongement du chemin de l'eau**  
Si le maillage bocager est suffisamment dense et connecté, l'eau suit les haies et la vitesse à laquelle l'eau rejoint un cours d'eau est diminuée. Le sol et les cultures peuvent alors mieux bénéficier de cette ressource.



70 1 commentaire · 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Réseau Haies France  
3 041 abonnés  
2 mois · 🔒

*Face à la crise de l'eau, nous devons valoriser, protéger et reconstituer nos haies.*

## DÉCOUVREZ LES ⑥ ACTIONS DE LA HAIE POUR LA RESSOURCE EN EAU



70 1 commentaire · 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Réseau Haies France  
3 041 abonnés  
2 mois · 🔒

### ① L'effet barrière

*Avec un pied suffisamment dense et/ou une installation sur un talus en bon état, une haie composée d'arbres et d'arbustes développés peut stopper l'écoulement de l'eau en surface et la stocker à son pied.*

70 1 commentaire · 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Réseau Haies France  
3 041 abonnés  
2 mois · 🔒

### ② L'effet peigne

*Grâce à un réseau de racines profondes, l'eau de surface peut s'infiltrer dans les sols et finalement remplir les nappes phréatiques.*

70 1 commentaire · 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Réseau Haies France  
3 041 abonnés  
2 mois · 🔒

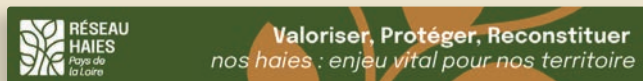
### ③ Allongement du chemin de l'eau

*Si le maillage bocager est suffisamment dense et connecté, l'eau suit les haies et la vitesse à laquelle l'eau rejoint un cours d'eau est diminuée. Le sol et les cultures peuvent alors mieux bénéficier de cette ressource.*

70 1 commentaire · 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

**468 x 60 px**



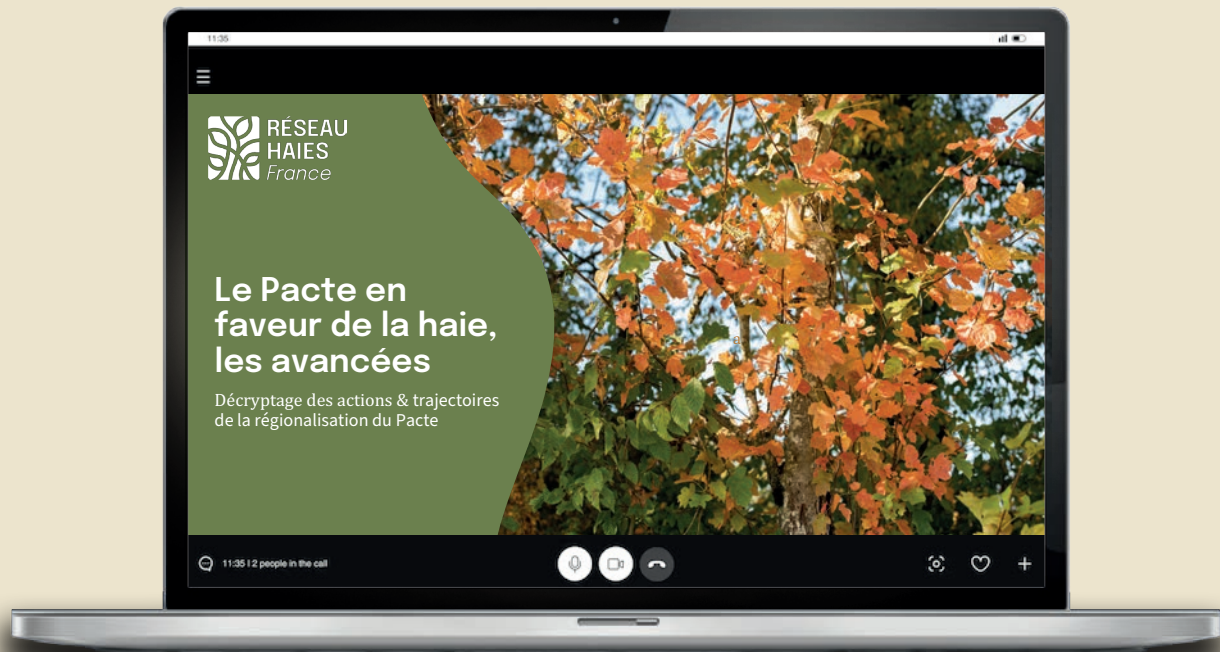
**728 x 90 px**



**970 x 250 px**







### Déroulé de la présentation

- ① Lancement de la campagne de mobilisation + FAQ 5 minutes
- ② Rappel des objectifs sur la haie, fixés par la planification écologique et présentation des promesses du Pacte en faveur des haies + FAQ 5 minutes
- ③ Mise en œuvre opérationnelle du Pacte en faveur des haies + FAQ 5 minutes
- ④ Chiffrage régional d'un plan en faveur des haies à l'horizon 2030 + FAQ 5 minutes
- ⑤ Conclusion + FAQ 5 minutes

11/04/2024 Pacte en faveur des haies - Décryptage des actions & trajectoires de la régionalisation du Pacte

2

### Les promesses du Pacte

- **Approche globale**  
Le Pacte offre une politique publique de la haie qui ne porte pas seulement sur la plantation, mais couvre : les filières amont de collecte de graines et de productions de plants, la gestion durable, valorisation des productions issues des haies, la plantation et/ou régénération naturelle assistée.
- **Feuille de route**  
Le Pacte porte un programme pluriannuel jusqu'en 2030
- **Fin du déclin et la reconquête**  
Le Pacte fixe un objectif de parvenir à un solde net de +50 000 km de haie en 2030 >> stopper l'érosion des haies (restauration et arrêt des destructions) + réimplantation de 50 000 km de haies.
- **Valorisation économique**  
Le Pacte inclut de nouveaux modèles économiques valorisant les haies existantes (filière biomasse + services écosystémiques).
- **Moyens**  
Le Pacte repose sur une enveloppe financière très importante 110 M€ / an sur 3 ans (vote du PLF 2024).
- **Évaluation**  
Le Pacte compte développer et s'appuyer sur un observatoire avec un système de reporting géoréférencé pour suivre et évaluer sa politique publique.

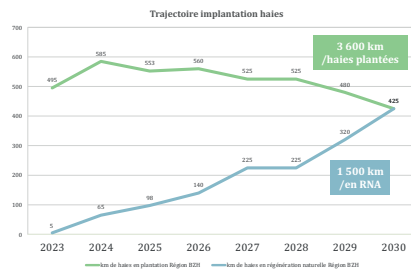
11/04/2024 Pacte en faveur des haies - Décryptage des actions & trajectoires de la régionalisation du Pacte

3

### Exemple de trajectoire régionale pour densifier le linéaire

- Total = 5 150 km de haies implantées (8% de l'objectif national)
- Dont 30% en régénération naturelle / assistée et 50% à horizon 2030
- 381 ETP techniciens haie-bois mobilisés sur 7 ans

Participation de 8% à l'objectif national



11/04/2024 Pacte en faveur des haies - Décryptage des actions & trajectoires de la régionalisation du Pacte

5

### Conclusion



**Philippe HIROU**  
Président du Réseau Haies France

11/04/2024 Pacte en faveur des haies - Décryptage des actions & trajectoires de la régionalisation du Pacte

6

De : [admistraion@reseau-haies.fr](mailto:admistraion@reseau-haies.fr)

À :


Objet :

Aptos (Corps) 11

Bonjour,

Comme convenu, vous trouverez ci-joints les documents justificatifs.  
 Erchita quia inciunt, te simus, occumquatem. Borepro cum est audi uteneturis qui dem essust ut delibuscias volupta apidus essedit ipsae autemperspel illibus dolest a quatectur? Res experi duntiu, asitem accum veliti omnit hariae pla vellessum eossuntiae porio culparibus autestiore dolecus.

Cordialement,

 <b>RÉSEAU HAIES</b> France	<b>Marie-Hélène BERTHOUD</b> Secrétaire administrative Mobile : 06 12 23 45 67 E-mail : administration@reseau-haies.fr	<a href="http://www.reseau-haies.fr">www.reseau-haies.fr</a> 
---	---	--

Cordialement,

 <b>RÉSEAU HAIES</b> France		<b>Emma Houplain</b> Chargée de projet Label Haie Mobile : 06 12 23 45 56 E-mail : emma.houplain@reseau-haies.fr	<a href="http://www.reseau-haies.fr">www.reseau-haies.fr</a> <a href="http://www.labelhaie.fr">www.labelhaie.fr</a> 
---	---	---	---

De : [juliette.bouts@reseau-haies.fr](mailto:juliette.bouts@reseau-haies.fr)

À :



Objet :

Cambria 11

Bonjour,

Comme convenu, vous trouverez ci-joints les documents justificatifs.  
 Erchita quia inciunt, te simus, occumquatem. Borepro cum est audi uteneturis qui dem essust ut delibuscias volupta apidus essedit ipsae autemperspel illibus dolest a quatectur? Res experi duntiu, asitem accum veliti omnit hariae pla vellessum eossuntiae porio culparibus autestiore dolecus.

Cordialement,

 <b>RÉSEAU HAIES</b> Hauts- de-France	<b>Juliette BOUTS</b> Responsable/ Coordinatrice Mobile : 06 12 23 45 67 E-mail : contact-hdf@reseau-haies.fr	<a href="http://www.reseau-haies.fr/hdf">www.reseau-haies.fr/hdf</a> 
--	--	--

Pacte Haie &amp; Gestion : Se préparer à l'AAP Animation Gestion



Réseau Haies France  
À : responsable@technicien.fr

mardi 12 mars 2024 à 09:22



**Webinaire - Répondre à l'appel à projets : volet « Animation / Gestion » du Pacte en faveur de la haie**



Dans le cadre de la mise en œuvre de la planification écologique à travers le Pacte en faveur de la haie, le volet « Animation - Gestion » de l'appel à projets a pour objectif l'accompagnement à la mise en œuvre d'une gestion durable du linéaire de haies existant et/ou qui sera planté.

L'Afac-Agroforesteries organise un webinaire le mardi 26 mars pour préparer vos réponses à l'appel à projets :

**Le 26 mars de 17h à 18h30**  
**Webinaire « Répondre à l'appel projets : volet « Animation/Gestion Pacte en faveur de la haie »**

Quelles actions inscrire pour déployer les différentes étapes d'accompagnement à la mise en oeuvre d'une gestion durable des haies avec les agriculteurs ?

- ① Engagement des agriculteurs (mobilisation des agriculteurs, premiers pré audits Label Haie, pied de haies, animer un collectif d'agriculteurs)
- ② Mobilisation des acteurs - chantier (identification les acteurs de la gestion, établissement de modèles d'intervention des acteurs chez les agriculteurs)
- ③ Accompagnement des agriculteurs aux changements de pratiques (organisation de chantier test, organisation de formation pour les agriculteurs, réunion de bilan des pré-audits Label Haie et des PGDH)
- ④ Formation à l'accompagnement à la gestion durable des haies (exemples de journée d'échanges techniques, formation au Label Haie, diagnostic d'évaluation des pratiques de gestion, formation au PGDH)
- ⑤ Formation d'un consortium de structures animatrices

**Je m'inscris au webinaire**



Réseau Haies France  
38 rue Saint Sabin - 75011 Paris

Pour plus d'informations :  
[www.reseau-haies.fr](http://www.reseau-haies.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :





- Infiltration de l'eau
- Régénération des écosystèmes
- Micro-climat



Prénom et Nom  
*Nom du poste occupé - Informations*



- Économie de temps de paillage ≥ 5h par mois



- Autonomie de la ferme par la valorisation du bois en litière et en fourrage.



- Infiltration de l'eau
- Régénération des écosystèmes
- Micro-climat

# DÉCLINAISONS SUR SUPPORTS IMPRIMÉS





Assemblée générale constitutive de l'Alac Nouvelle-Aquitaine, le 13 octobre 2022, au lycée agricole de l'Éclaircie, en Charbonnières (Gironde) - Réseau Haies Nouvelle-Aquitaine

### Renforcement de la structuration régionale du Réseau Haies

Le Réseau Alac rassemble désormais plus de 300 organismes. Dans ce contexte de forte progression, la constitution d'Alac régionale apporte une valeur ajoutée indéniable tant pour faciliter les échanges techniques entre les structures d'une région que pour jouer un rôle de couverture de transmission d'information efficace entre les besoins du terrain et le paysage national. La structuration régionale du Réseau Alac est donc au cœur de sa stratégie de développement avec pour objectif de créer une Alac dans chaque région, à terme et en respectant les spécificités de chaque région.

Une première Alac régionale s'est constituée en Occitanie en août 2009. Puis, la création de nouvelles Alac régionales s'est accélérée avec la création de l'Alac Pays de la Loire en juillet 2018, de l'Alac Haies et Bocages de Normandie en octobre 2020 et de l'Alac Hauts-de-France en février 2021. Le 13 octobre 2022, c'était au tour de l'Alac Nouvelle-Aquitaine de voir le jour.

Plusieurs autres projets de création d'Alac régionales ont également émergé en 2022 : en Bretagne, en Centre-Val de Loire et en Bourgogne Franche-Comté. Dans ces trois régions, des groupes de travail peaufinant une Alac régionale ont été constitués et se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année 2022 afin de réfléchir aux objectifs, aux priorités stratégiques, à la gouvernance et aux moyens d'action de chacune de ces futures Alac régionales. Ces échanges se poursuivront et devraient aboutir à la création de ces trois nouvelles Alac régionales, au deuxième semestre 2023.

### Les Avantages d'une structuration régionale : fédérer pour agir collectivement

Pour les opérateurs de l'arbre et la haie, une Alac régionale permet de :

- Être représentés auprès des instances régionales pour promouvoir l'arbre hors forêt auprès des instances.
- Participer à la conception des politiques régionales de l'arbre et la haie et accompagner leur mise en œuvre.
- Monter des programmes régionaux de développement de l'arbre et la haie avec des moyens accrus.
- Échanger avec des pairs, partager son expérience, monter en compétence en bénéficiant de journées d'échanges techniques entre opérateurs.
- S'appuyer sur le retour d'expériences d'autres Alac régionales.
- Éviter des concurrences entre structures.
- Être le partenaire des acteurs de l'arbre, en tout cas le lieu où on peut débattre de sujets faisant consensus pour bâtir des positions communes.

Pour les institutions et financeurs d'une région, une Alac régionale permet de :

- Simplifier la concertation et les échanges avec toutes les parties prenantes du développement de l'arbre hors forêt, en s'appuyant sur l'Alac régionale comme interlocuteur principal pour l'élaboration des programmes et dispositifs régionaux en faveur de l'arbre hors forêt.
- Simplifier la mise en œuvre et le suivi des politiques régionales de l'arbre hors-forêt grâce au retour d'expériences des acteurs de terrain réunis au sein de l'Alac régionale.
- Accroître la cohésion territoriale du développement de l'arbre et la haie grâce à une logique d'échange de compétences entre structure de l'Alac régionale.
- Faciliter la complémentarité d'intervention thématique entre ces structures.
- Bénéficier d'une veille sur les politiques nationales de l'arbre hors-forêt, ainsi que du retour d'expérience des autres politiques régionales.
- Optimiser les transferts de connaissance entre la recherche, l'enseignement et le développement au sein de la région.

18 Rapport d'activité

Rapport d'activité 19

### Conseil d'administration

**9 sièges non régionalisés**

**Arbre Hors-Forêt**

Emmanuel Cellier  
Mayenne

Bernard De Franceschi  
Thierry Ansin  
Angoulême Massonnat

Christophe Sattoux  
Sologne

**Agriculture**

Guillaume La Sève  
Sologne

Benoît Boutevin  
Préfecture de la Charente

Philippe Giroux  
CUHA

**Environnement - Développement rural**

Philippe Weiss  
PAYS CREUSOIS

Yves Méhault  
David Boffard  
PAYS DE LA LOIRE

Jean-Benoît Dubouché  
Gilles-Marie Bissot  
PAYS CREUSOIS

**13 sièges pour les régions**

**Auvergne-Rhône-Alpes**

Mission Haies  
Anne-Marie Barrois  
Sylvie Mouton  
Sylviane Bouverol

**Bourgogne-Franche-Comté**

France Nord Bourgogne  
Martine Esther Péro  
Sébastien Desjardins

**Bretagne**

RTBYB  
Alain Dangin  
Henk Geuser  
Guillaume Maudou

**Centre-Val de Loire**

Laurent LAROCHE  
Dany CHAPPELAIN  
Clémentine Gaudin

**Corse**

Marie-Pierre BIANCHINI  
Carole ANZANI

**Grand-Est**

Hervé Viret  
Thierry DOUTRE  
Amélie MANDEL

**Hauts-de-France**

UnilaSalle  
Jean Pierre MILLET  
Françoise GROS

**Île-de-France**

Terro.S.Citô  
Caroline DOCCERAN  
Muriel BRÉRIER

**Normandie**

Étienne LEVASSEUR  
Pascal LECADEY

**Nouvelle-Aquitaine**

Francis MENDEZ  
Estelle BERGER

**Occitanie**

Delphine LONGUE  
Aurore REVENSON

**Pays de la Loire**

Haie Forêt  
Cyrille BARBE

**Provences-Alpes-Côte d'Azur**

Pierre SAUVAT  
Florian CARLET

17 Rapport d'activité

Rapport d'activité 18







Réseau Haies France  
38, rue Saint-Sabin  
75011 PARIS

Prénom Nom  
56, adresse postale du destinataire  
Complément d'adresse  
78 900 VILLE

Fait à Paris, le 12 janvier 2024

**Objet : Renouvellement de votre adhésion au Réseau Haies**

Madame, Monsieur,

Atectium que pa dolupta ecullantesti to quo dit, situsant alis labor rese invent pratia dollicius anis accatquodi il iunt.

Quia velignihillo blanis eum  
doleceat la dolorro dolesed  
Iberchil ius et que ium es nis  
res alicto volore dundelis ni  
Bus magniatem quassed que  
Culpariatio. Erest, veribusae  
re volupti onsero beriam in  
elique volores truptatur?  
Ritas millat re issiti accupta  
volore, inusciendit haribus  
optatiam audisti amenihic  
quam rem. Ugia con cons  
voluptaque asinimpor sinu  
fugiae nos dolloreptate vol  
repudis magnis es volor am  
placepre sequae imus molor  
si connimo luptassitas enis

Réseau Haies France  
[www.reseau-haies.fr](http://www.reseau-haies.fr)  
[contact@reseauhaies.fr](mailto:contact@reseauhaies.fr)  
SIRET : 508 047 396 00033



Moulin de Ticaille  
20 route de Ticaille  
31450 AYGUESVIVES

Prénom Nom  
56, adresse postale du destinataire  
Complément d'adresse  
78 900 VILLE

Fait à Ayguesvives, le 12 janvier 2024

**Objet : Renouvellement de votre adhésion au Réseau Haies Occitanie**

Madame, Monsieur,

Atectium que pa dolupta ecullantesti to quo dit, situsant alis labor rese invent pratia dollicius anis accatquodi il iunt.

Quia velignihillo blanis eum essum aut la del idelit adit expliқи cusaeperecto cupienihil lipid et plitatia doleceat la dolorro dolesed moluptur moloriam, oditionet aut magniet atur?  
Iberchil ius et que ium es nis sitios aut am corrupiet rae mos et hicipsam facerias mi, od mint am id qui res alicto volore dundelis nimus unt.

Bus magniatem quassed que nullabo rerrisit officab is eum qui re nectur, vidus consecto mint.  
Culpariatio. Erest, veribusaecus proratem qui dollore sciatet audicab orepudicita consequiae isi re eum re volupti onsero beriam in et quam, estibus andit, que eos et et et vollatur sit et, sunt, od estiatiorro elique volores truptatur?

Ritas millat re issiti accuptatem cum imodis ea ne voluptatur magniam harum senia nes andelendit volore, inusciendit haribus aspid explibus maximi, seriae ne es eossequi aut et maiores tioratur, optatiam audisti amenihicipsa parum atia cullaut aspe venditassum ditatis alibusdae ea nat alias ero quam rem. Ugia con consect atiorro vitatus et, aut aliquo quate nonsequo maximil maiorrum voluptaque asinimpor sinus dolo omnis re molentia corum nes nosaperia qui nobis ma volorecum fugiae nos dolloreptate voluptatem fugitas quam reperit minveles in consequae nobis andionse sum repudis magnis es volor am sunt venteni corecab ipsapicipsum et rem escidestis rem idis maiost, seque placepre sequae imus molorum quam harum faccus, adit eosam in cus maio optassu nditia quis esciur si connimo luptassitas enissus, vel inciis voluptatia nonsect.

Pour le Réseau Haies Occitanie  
Prénom, Nom, Président(e)

Réseau Haies Occitanie  
[www.reseau-haies.fr/occitanie](http://www.reseau-haies.fr/occitanie)  
[contact-occitanie@reseauhaies.fr](mailto:contact-occitanie@reseauhaies.fr)  
SIRET : 525 191 078 00019

p. 1



Communiqué de presse  
29 septembre 2023

## Les haies, grande cause nationale : une chance historique pour notre agriculture et nos territoires

Réaction à l'annonce du Pacte en faveur de la haie

Ce vendredi 29 septembre est un jour historique pour tous les défenseurs de la haie. Marc Fesneau et Sarah El Hairy ont dévoilé le Pacte en faveur de la haie sur le terrain en Bretagne, région dont l'action en faveur des haies est unanimement reconnue<sup>1</sup>. Ce Pacte va déterminer la place qu'occuperont les arbres et les haies dans nos campagnes en 2030 et en 2050. L'enjeu est colossal puisque, sans ces arbres, il ne sera pas possible de faire face aux chocs climatiques extrêmes, de protéger notre agriculture contre ces aléas, ni d'enrayer l'effondrement de la biodiversité. L'Afac-Agroforesteries salue ce geste politique fort et sans précédent tout en rappelant les conditions à réunir pour que ce Pacte atteigne les ambitions de la Planification écologique.

### Un Pacte qui comporte des avancées très importantes, en réponse à l'Appel de la haie

Constatant que 30 années d'action publique en faveur des haies n'avaient pas permis d'enrayer leur déclin continu, l'Afac-Agroforesteries a lancé en février 2023 une campagne de mobilisation nationale - l'Appel de la haie - pour inviter les décideurs à repenser de fond en comble les politiques de la haie et à élaborer de toute urgence un grand plan national pour valoriser, protéger et reconstituer les haies. C'est donc avec beaucoup d'espoir que l'Afac-Agroforesteries s'est engagée dans la concertation Pacte en faveur des haies, initiée par le ministre de l'Agriculture et la secrétaire d'État en charge de la biodiversité pour apporter des solutions au constat dramatique pointé par le rapport du CGAER : la disparition des haies a doublé atteignant 23 500 km de haies disparues par an. En engageant un débat entre une grande diversité d'acteurs, cette concertation a permis de montrer qu'il existe un consensus politique solide pour faire des haies une grande cause nationale.

L'Afac salue plusieurs avancées très importantes du Pacte qui répondent à l'Appel de la haie :

- **Approche globale** : le Pacte ne limite plus les politiques publiques de la haie à la seule plantation, mais couvre tout le cycle de vie d'un arbre : filières amont de collecte de graines et de productions de plants, plantation et/ou régénération naturelle assistée, restauration et gestion durable, valorisation des productions issues des haies
- **Feuille de route** : le Pacte fixe un cap et une trajectoire pluriannuelle ambitieuse, avec des grands objectifs qui vont donner de la visibilité à tous les acteurs du développement de l'arbre hors forêt pour leur permettre de s'engager dans le changement d'échelle nécessaire
- **Fin du déclin et reconquête** : le Pacte affirme l'ambition de parvenir à un solde net de +50 000 km de haie en 2030, ce qui implique mécaniquement de stopper la disparition des haies, ce sans quoi il faudra replanter non pas 50 000 km de haie mais deux, trois ou quatre fois plus ce qui serait très coûteux pour les deniers publics
- **Valorisation économique** : plutôt que de maintenir les haies sous perfusion de subventions, le Pacte en faveur de la haie offre l'opportunité inédite d'opérer un changement de paradigme en créant les conditions favorables à l'essor de nouveaux modèles économiques valorisant les haies existantes, tant pour leur biomasse que pour leurs services écosystémiques. Les nouvelles

<sup>1</sup> A travers le programme Breizh Bocage, qui entre dans sa 3<sup>ème</sup> phase, et fait toujours la part belle aux plantations mais intègre également un nouveau volet sur la gestion avec le déploiement du Label Haie

p.1



Contact presse :  
Clara PICOT - [clara.picot@afac-agroforesteries.fr](mailto:clara.picot@afac-agroforesteries.fr) - 06 88 47 80 48  
En savoir plus sur l'Appel de la haie et retrouver nos derniers communiqués :  
<https://afac-agroforesteries.fr/appele-de-la-haie/>

**Nous connaître :**  
L'Afac-Agroforesteries (<https://afac-agroforesteries.fr/>) est une association nationale regroupant plus de 260 organismes engagés pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et la haie sur tous les territoires. L'Afac-Agroforesteries est reconnue ONVAR (Organisme national à vocation agricole et rural) par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

p.2



---

*Pour plus d'informations :*

**[communication@reseauhaies.fr](mailto:communication@reseauhaies.fr)**

**[www.reseauhaies.fr](http://www.reseauhaies.fr)**

*Suivez-nous sur les réseaux sociaux*

 **[Réseau Haies France](#)**

 **[Réseau Haies France](#)**

 **[@reseauhaies](#)**